

LE P'TIT ANDRÉANAIS



L'info en bref tous les 15 jours à Saint-André des Eaux

VIE MUNICIPALE

INFORMATIONS DÉCONFINEMENT

RÉOUVERTURE DES SERVICES

A compter du 11 mai, les écoles et les services municipaux rouvrent mais dans des conditions très particulières du fait de la crise sanitaire.

Vous trouverez ci-dessous les modalités qui vont être appliquées afin de respecter les consignes sanitaires nationales. Il faut rappeler que l'application de ces consignes et des gestes barrières sont indispensables.

Mairie

Les services de la mairie (dont accueil général et urbanisme) ont rouvert au public le 11 mai aux horaires habituels. Si possible, il est demandé de privilégier les contacts téléphoniques (02 51 10 62 62) ou par mail à (secretariat@ville-st-andre-des-eaux.fr). **Attention** : les autorisations d'urbanisme ne sont plus acceptées sous format électronique.

Les associations ont été invitées à prendre rendez-vous avant de se déplacer.

Écoles Jules Ferry

L'accueil des élèves « volontaires » sera progressif du mercredi 13 au lundi 18 mai. Les journées des 11 et 12 mai sont consacrées à la préparation de cette rentrée. Des modalités très particulières d'accueil ont été travaillées par l'équipe enseignante en lien avec les élus, les services municipaux et les représentants de parents d'élèves. Elles sont adressées à chaque famille par les équipes enseignantes.

École Notre Dame

L'accueil des élèves « volontaires » sera progressif à compter du jeudi 14 mai.

Des modalités très particulières d'accueil ont été travaillées par l'équipe enseignante en lien avec l'OGEC et les représentants de parents d'élèves, et sont adressées à chaque famille par l'équipe enseignante.

Restauration scolaire

Écoles Jules Ferry et Notre Dame

Compte tenu du nombre élevé d'enfants à accueillir sur une période courte, ne permettant pas de respecter les consignes sanitaires, il a été décidé de ne pas rouvrir le restaurant scolaire. Il est demandé aux familles de prévoir un panier-repas froid qui sera pris dans chaque établissement scolaire.

Accueil périscolaire (écoles Jules Ferry)

Il sera ouvert à compter du 13 mai de 7h30 à 8h25 (attention, changement d'horaires) et de 16h à 19h. Là encore, des modalités particulières d'accueil sont organisées.

Accueil de loisirs du mercredi après-midi

Il sera ouvert à compter du 13 mai, là encore selon des modalités particulières. Renseignements auprès de l'Espace Enfance au 02 40 01 27 04.

Mille-Pattes

La structure a rouvert le 11 mai pour accueillir une dizaine d'enfants dont les familles ont demandé la prise en charge. Les modalités particulières sont adressées à chaque famille par la direction de l'établissement. Renseignements au 02 40 70 44 37.

Relais assistantes maternelles / parents

Ce service est disponible par téléphone, les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les rendez-vous physiques sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Renseignements au 02 40 70 44 37.

Bibliothèque

Pas de réouverture dans l'immédiat.

DISTRIBUTION DE MASQUES

La commande de 280 000 masques barrières (certifiés AFNOR et réutilisables jusqu'à 50 fois) par les dix maires de la Carene est en cours de livraison.

À Saint-André des Eaux, La réception d'un premier lot a permis d'équiper les agents de la mairie.

Il est prévu de fournir deux masques par habitant (taille unique pour les adultes et taille enfant pour les 6/11 ans).

Dans un premier temps, deux masques seront distribués à chaque foyer andréanais, dans les boîtes aux lettres, accompagnés d'un courrier expliquant les modalités de distribution des masques complémentaires.

Merci aux présidents des domaines privés de contacter la mairie afin de lui communiquer les codes d'accès à leurs résidences.

HORAIRES MAIRIE

Service Accueil/État-civil :

Du lundi au samedi, de 9h à 12h
Mardi et jeudi, de 14h à 17h
Vendredi, de 14h à 16h

Service Urbanisme :

De 9h à 12h
Les lundi, mercredi et vendredi et les 1^{er} et 3^e samedis du mois
Accueil téléphonique les lundi et vendredi, de 9h à 12h

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Zélie Gueno, le 10 mars
Sasha Gardy, le 11 mars
Evan Brice, le 15 mars
Léo Boivin Antoine, le 19 mars
Elyna Tapin Vallée, le 24 mars
Noam Simier, le 5 avril
Logan Boutard
Guillard, le 9 avril

Nathanaël Hougard
Even, le 21 avril
Julia Terrien, le 26 avril

Décès :

Pierre Guéno, le 12 mars
Joseph Cren, le 13 mars
Yvonne Morantin née Picaud, le 30 mars
Brigitte Riault née Artaud, le 15 mars
Jean-François Babin, le 3 avril

TRAVAUX

Distributeur automatique de billets :

Travaux d'installation du 12 au 14 mai, place de la Mairie.

Route de Tréhé : réparation fossé busé,

Route de Kerpoisson : branchement réseaux EU/EP,

Route de la Brenoguen : branchement réseaux EU - Du 18 au 29 mai.

Route de la rue Jean : travaux réseaux EU/EP, du 18 mai au 19 juin.

Route de Kerpoisson : réalisation de 5 m de génie civile jusqu'au 22 mai.

RÉSERVATION DU MATÉRIEL COMMUNAL

En raison de la pandémie, toutes les réservations de matériel par les Andréanais sont annulées pour les mois de mai et juin. Celles des mois de juillet et août sont en attente suivant les prochaines directives gouvernementales.

Les permanences de gestion de matériel au Centre technique municipal sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

INSTALLATIONS SPORTIVES, AIRES DE JEU

(Squares pour enfants, terrain multisports, skate-park) et salles communales

La fermeture de l'ensemble du complexe sportif (intérieur et extérieur), des aires de jeux et des salles communales est maintenue jusqu'à nouvel ordre. Du point de vue sanitaire, la responsabilité de la municipalité est engagée dans la réouverture de toute installation. La priorité a été mise durant la semaine 20 (du 11 au 17 mai) sur les écoles, les structures enfance jeunesse municipales, la bibliothèque et la mairie.

La réouverture de ces équipements sportifs et de loisirs sera étudiée au vu des directives gouvernementales mais aussi au regard de nos capacités de mise en œuvre des éventuelles ouvertures autorisées.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte sélective des emballages et des papiers (bacs jaunes) a redémarré sur les 10 communes de la Carene. Les jours et fréquences de collecte restent identiques.

Bacs jaunes :

Merci de ne pas sortir tous vos déchets stockés dès la première collecte et de les répartir sur les collectes suivantes. Grâce à votre participation, l'ensemble des déchets recyclables stockés depuis plusieurs semaines sera trié et valorisé.

Sur Saint-André des Eaux :

- Secteur Ouest : la collecte sélective a démarré le 5 mai

- Secteur Est : la collecte sélective a démarré le 12 mai

Végéterie

Elle a rouvert ses portes le lundi 11 mai aux horaires habituels :

Lundi : de 14h30 à 19h

Mercredi : de 14h30 à 19h

Samedi : de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h

Encombrants

La collecte des encombrants a repris sur appel téléphonique.

Inscription téléphonique au 02 51 76 13 22 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h).

SOLIDARITÉ

Confection de masques

L'association En catimini, les membres de la Chorale Arc en Ciel et le collectif Prêtes à en découdre, continuent de confectionner des masques en tissu.

Ce sont quelque 12 000 masques qui ont ainsi été vendus au tarif de 3 Euros et dont l'intégralité des bénéfices sera reversée aux CCAS (Centres communaux d'action sociale) des communes de la région nazairienne et guérandaise.

Une nouvelle vente aura lieu **dimanche 17 mai de 9h30 à 12h**, à la salle des mariages.

Cabane solidaire



Pour venir en aide aux Andréanais en difficulté, et afin de renouveler son stock de produits fortement en baisse avec la crise sanitaire,

l'Association Solidarité Andréanaise a implanté une cabane solidaire sur la place de l'Église afin de recueillir des dons de produits non périssables : pâtes, riz, sucre, farine, conserves, produits d'hygiène.

La porte reste ouverte et les dons sont récupérés deux fois par jour par les bénévoles. Contact : 06 74 88 66 91



ANNULATION DES MANIFESTATIONS EN RAISON DE LA PANDÉMIE

Mai : Expos artistiques

Tournoi de pétanque

Gala des Fanas du Dancing

Stage de self défense

FÊTE DES CHALANDS FLEURIS

Suite à l'annulation de la 55^e édition de la fête des Chalands Fleuris, le comité directeur de l'Absade a décidé de distribuer les fleurs qui auraient dû fleurir les chalands.

98 caisses de fleurs vont ainsi être offertes à tous les bénévoles et aux associations qui s'impliquent dans l'organisation de la fête ainsi qu'à la municipalité.



Collecte de sang :

Judi 4 juin
Espace du Marais
16h à 19h30

Informations covid 19

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Toussez ou éternuez dans **vosre coude** ou dans **un mouchoir**



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.